



RECU EN PREFECTURE

Le 02 mars 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20210218-D00635610-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 18 février 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 11 février 2021, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à la CCI : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Philippe CREMER, M. Benoît CYPRIANI, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, Mme Agnès MARTIN, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 09 incluse), M. Thierry PETAMENT (jusqu'à la question n° 07 incluse), M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Étaient présents en visio-conférence : Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Cyril DEVESA, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Marie LAMBERT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO

Secrétaire : Mme Claude VARET

Étaient absents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Marie ETEVENARD, M. Pierre-Charles HENRY

Procurations de vote : Mme Frédérique BAEHR à M. Abdel GHEZALI, Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM, M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, Mme Nathalie BOUVET à Mme Agnès MARTIN, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Anthony POULIN, Mme Claudine CAULET à M. Damien HUGUET, Mme Julie CHETTOUH à M. Nicolas BODIN, M. Sébastien COUDRY à Mme Sylvie WANLIN, M. Laurent CROIZIER à Mme Karima ROCHDI, M. Cyril DEVESA à M. Benoît CYPRIANI, Mme Marie ETEVENARD à Mme Valérie HALLER, Mme Lorine GAGLILOLO à M. Aurélien LAROPPE, M. Olivier GRIMAITRE à Mme Pascale BILLEREY, M. Pierre-Charles HENRY à M. Ludovic FAGAUT, Mme Marie LAMBERT à Mme Claude VARET, Mme Myriam LEMERCIER à Mme Claude VARET, M. Christophe LIME à Mme Aline CHASSAGNE, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Christine WERTHE, Mme Carine MICHEL à Mme Marie ZEHAF, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. François BOUSSO, M. Maxime PIGNARD à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 09 incluse) puis à M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 10), Mme Laurence MULOT à Mme Christine WERTHE (à compter de la question n° 10), M. Thierry PETAMENT à M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 08), M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF, Mme Françoise PRESSE à Mme Annaïck CHAUVET, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN, Mme Juliette SORLIN à M. Nicolas BODIN, M. Nathan SOURISSEAU à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. André TERZO à Mme Sadia GHARET

OBJET : 30 - Gestion différenciée des espaces verts de la Ville de Besançon et de Grand Besançon Métropole - Autorisation de signature de l'accord cadre

Délibération n° 2021/006356

**Gestion différenciée des espaces verts de la Ville de Besançon et de Grand
Besançon Métropole
Autorisation de signature de l'accord-cadre**

Rapporteur : Mme Fabienne BRAUCHLI, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 2	02/02/2021	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet le renouvellement du marché de gestion différenciée des espaces verts de la Ville de Besançon et de Grand Besançon Métropole. La procédure utilisée sera celle de l'appel d'offres ouvert. Le marché sera passé sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande et comportera 6 lots dont 5 lots géographiques (Besançon Ouest (lot 1), Besançon Est (lot 2), Grand Besançon Métropole secteur Ouest et Saint-Vitois (lot 3), Grand Besançon Métropole secteur Sud-Ouest et Plateau (lot 4), Grand Besançon Métropole secteur Nord, Dame Blanche et Est (lot 5) et 1 lot technique, Grand Besançon Métropole gestion et entretien du patrimoine arboré (lot 6).

Les marchés d'entretien et de gestion différenciée des espaces verts de la Ville de Besançon et de Grand Besançon Métropole arriveront à échéance en juin 2021. Dans le cadre d'un groupement de commandes régi par la convention cadre de groupement de commande permanent du 21 août 2019, la Ville de Besançon et Grand Besançon Métropole souhaitent renouveler ces marchés.

Cette formule doit permettre de réaliser des économies d'échelle. La Ville de Besançon est désignée comme coordonnateur du groupement avec la mission de désigner les titulaires, de signer et de notifier l'accord-cadre au nom de l'ensemble des membres du groupement. Le coordonnateur du groupement réalisera cette mission à titre gracieux. Chaque membre devra suivre l'exécution de l'accord-cadre à hauteur de ses besoins.

La procédure utilisée est celle de l'appel d'offres ouvert tel qu'il est prévu aux articles L2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique.

Le marché est passé sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande, mono-attributaire avec attribution de 3 lots maximum par titulaire. Le marché sera passé avec un montant minimum et sans montant maximum.

La durée de l'accord-cadre sera d'un an renouvelable 2 fois.

L'accord-cadre est composé de 6 lots :

- 5 lots géographiques (de 1 à 5),
- 1 lot technique (6).

VILLE DE BESANÇON

- Lot 1 : gestion différenciée des espaces verts de la Ville de Besançon (élagage, taille, fauche, tonte, plantation, propreté des espaces verts), sur l'ensemble des espaces verts des parcs et jardins, cours d'écoles, accotements de voiries et pistes cyclables, zones d'activités économiques, secteur BESANCON OUEST.

- Lot 2 : gestion différenciée des espaces verts de la Ville de Besançon (élagage, taille, fauche, tonte, plantation, propreté des espaces verts), sur l'ensemble des espaces verts des parcs et jardins, cours d'écoles, accotements de voiries et pistes cyclables, zones d'activités économiques, secteur BESANCON EST.

GRAND BESANCON METROPOLE

- Lot 3 : gestion différenciée des espaces verts communautaires (élagage, taille, fauche, tonte, plantation, propreté des espaces verts), sur les espaces verts du site touristique d'Osselle (rives, plages, lac), les zones d'activités économiques sur les secteurs OUEST ET SAINT VITOIS.
- Lot 4 : gestion différenciée des espaces verts communautaires (élagage, taille, fauche, tonte, plantation, propreté des espaces verts), sur la station de pompage de Chenecey-Buillon, les haltes fluviales, les zones d'activités économiques sur les secteurs SUD OUEST ET PLATEAU.
- Lot 5 : gestion différenciée des espaces verts communautaires (élagage, taille, fauche, tonte, plantation, propreté des espaces verts), sur les haltes fluviales, le camping de Chalezeule, les zones d'activités économiques sur les secteurs NORD, DAME BLANCHE et EST.
- Lot 6 : gestion et entretien du patrimoine arboré communautaire hors périmètre de la Ville de Besançon (arbres d'alignements de voiries, de zones d'activités économiques, de sites touristiques, de la station de pompage de Chenecey Buillon, du camping de Chalezeule notamment).

Conformément à l'article L 2111-1 du code de la commande publique, et du SPASER (Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Ecologiquement Responsables), des objectifs de développement durable pour ces différents marchés seront fixés. Ils concerneront notamment :

- d'une part le volet social et l'application d'un volume d'heures de travail réservé à des emplois en insertion,
- d'autre part le volet environnemental et des mesures répondant aux exigences de préservation de la biodiversité.

Les montants estimatifs et minimaux de dépenses, annuels et pour la durée totale du marché sont :

N° LOT	Montant minimum du marché €HT		Montant estimatif du marché € HT	
	Annuel	Durée du marché	Annuel	Durée du marché
1	83 333	250 000	166 666	499 998
2	62 500	187 500	125 000	375 000
3	16 666	50 000	108 333	324 999
4	4 166	12 500	33 333	99 999
5	16 666	50 000	91 666	274 998
6	4 166	12 500	41 666	124 998
TOTAL €HT	187 497	562 500	566 664	1 699 992
TOTAL €TTC	224 996	674 988	679 997	2 039 990

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'accord-cadre de gestion différenciée des espaces verts de la Ville de Besançon et de Grand Besançon Métropole avec les attributaires retenus.

Pour extrait conforme,
La Maire,

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp features a central emblem and the text "BESANCON" at the top and "VILLE" at the bottom.

Anne VIGNOT

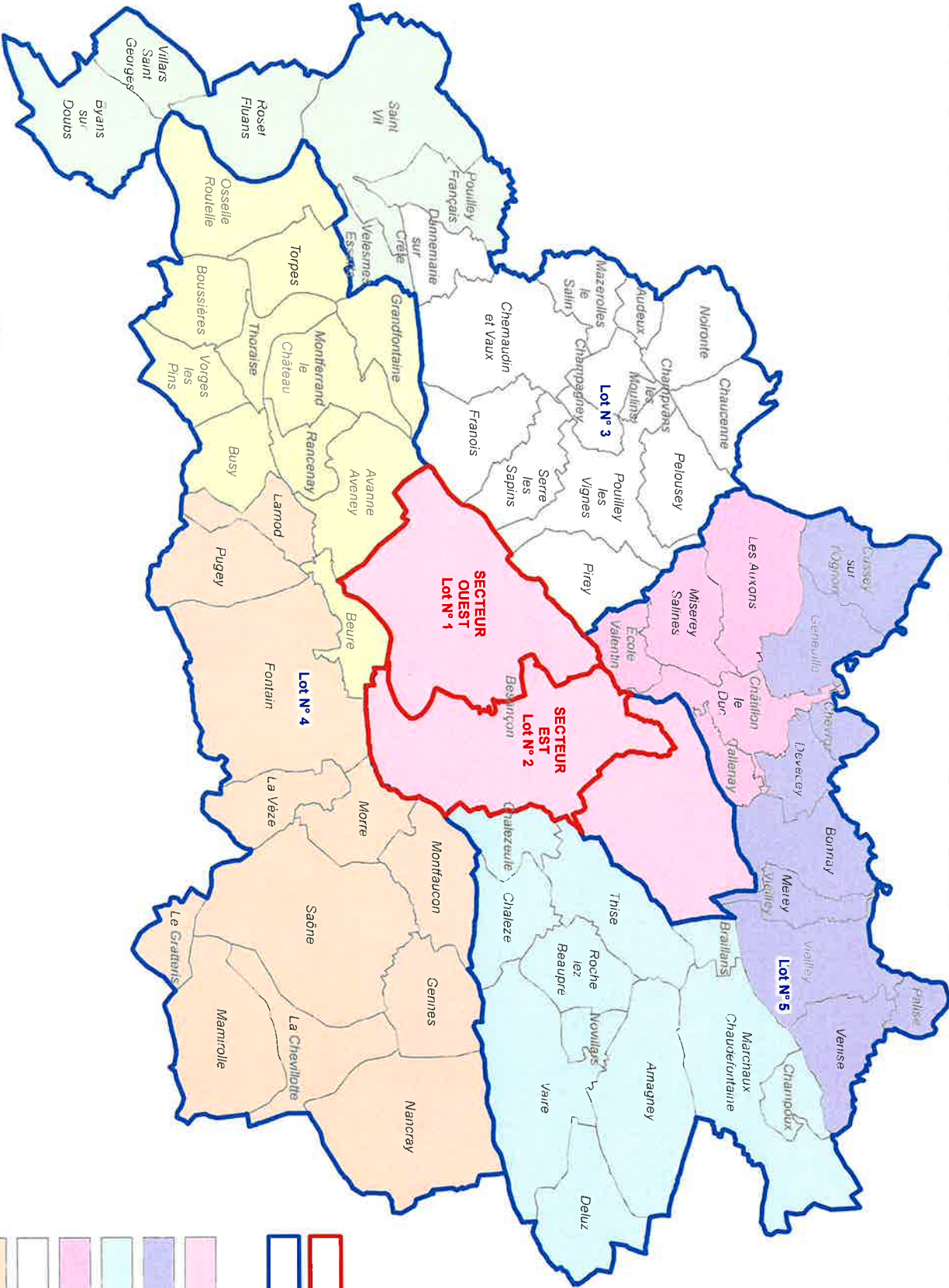
Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

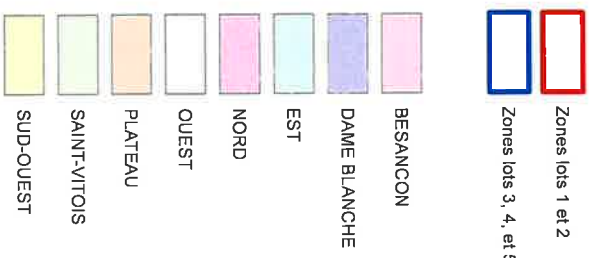
Ne prennent pas part au vote : 0



PLAN ZONAGE
MARCHÉ GESTION DIFFÉRENCIÉE
ESPACES VERTS



Le : 12/01/2021



Date: 12/01/2021